Rétro 2008

1er Trophée des Jeunes Sportifs St-Pairais du 11/06/2008. 24 lauréats récompensés. Cette remise de prix sera renouvelée en 2009 et récompensera les sportifs ayant marqué leur club dans la saison.

Isabelle Le Roi, nouvelle Directrice Générale des Services de la Mairie, qui remplace Nicole Maison, en retraite

Remise des cartes d'abonnement à la médiathèque, le 9/10/08 à tous les CP, une initiative des enseignants financée par La Récré

Centenaire du Petit Train de la côte du 14/09/2008
Grand succès de cette manifestation organisée par l'association Kairon Amitié.
Merci à M.L. Delamare

Comice agricole du 23/09/08, un événement original pour découvrir le monde agricole, à renouveler bien-sûr

Inauguration des 2 ronds-points des sculptures le 20/09/08, en présence de personnalités et des artistes

Pot d'accueil des nouveaux arrivants dans la commune le 27/09/08. Prochain rendez-vous en mars 2009

Festival « Second Geste », festival des Arts du Cirque du 6 au 9/11/2008. Merci aux 2253 spectateurs pour leur fidélité et à l'année prochaine !

en Bref...

CONCOURS ILLUMINATIONS
Ce concours est ouvert à tous et aura lieu du 15/12 au 4/01, scindé en 2 catégories : particuliers et commerces. Un jury récompensera sous forme de bons d'achat et de prix les plus belles décorations au cours d'une manifestation en février 2009.

VŒUX DU MAIRE aux habitants
Le Maire et son équipe municipale vous invitent le mardi 6 janvier 2009 à la salle polyvalente de 18 à 20 h. à partager un moment convivial au cours d'une cérémonie de vœux.

MARCHÉ DE NOËL
Comme chaque année, l'Office de Tourisme de St Pair organise son traditionnel marché de Noël le 21 décembre 25 exposants proposeront des produits du terroir et de l'artisanat à la salle polyvalente de 10 h à 19 h. En fin de journée, un tirage au sort de la tombola permettra aux visiteurs de gagner un panier garni. La municipalité a souhaité s'associer à cette manifestation en accueillant des commerçants du jeudi qui s'installeront Allée de la Mer. Sur la place Charles de Gaulle, trois cabines de plage seront mises à disposition des associations de parents d'élèves des écoles saint pairaises qui proposeront tout au long de la journée un point chaud, des gâteaux et une restauration rapide. Un stand maquillage permettra aux plus jeunes de se faire maquiller. Le Père Noël sera très présent le 21 décembre ; il partira de Kairon dès 10 heures le matin et promènera les enfants en calèche jusqu'au cœur de bourg. L'après midi, il se déplacera sur différents quartiers de St Pair. Les commerçants ouvriront leurs boutiques toute cette journée qui marquera le début de leur quinzaine commerciale. En fonction de la météo, le casino pourrait ouvrir le bar de la plage.

CORRESPONDANTS DE QUARTIERS
Ils seront une trentaine répartis sur toute la commune. Leur rôle sera en collaboration avec la mairie d'accueillir les nouveaux arrivants, de remonter les doléances (travaux, sécurité, surveillances des anciens, éclairage, etc…) et de distribuer différents supports de communication (Saint Pairais, guide des associations, etc…)

ÉCOLES
Effectifs Anne Frank : - maternelle : 124 - élémentaire : 205. Le matériel informatique a été renouvelé pour la somme de 10129 € TTC. A signaler, une superbe exposition au CLSH sur la participation des enfants à la fête du petit train.

CIMETIERES
Suite à des dégradations inacceptables, les cimetières ferment chaque soir. Les horaires d'ouverture sont donc : de 8 h. à 19 h 30 l'été
et de 8 h. à 17 h 30 l'hiver.

Conception : Service Communication Dépôt légal à parution imp 3 provinces parigny 02 33 49 02 53

le Saint-Pairais

édito

Le Saint Pairais N° 40 du mois d'août 2008 nous présentait notamment les travaux qui, à partir du 1er septembre allaient perturber vos déplacements dans notre commune. Le calendrier prévisionnel a été observé. La circulation est rétablie depuis le 21 novembre rue Sainte Anne et fin novembre route de la Chanterie et route de la Gicquelière suite aux travaux d'assainissement. Merci aux entreprises qui ont fait leur maximum pour respecter le programme des travaux et bien sûr, merci aux artisans et commerçants du centre ville qui ont patiemment attendu la fin de ces travaux pourtant source d'une baisse de leur activité. Neuf mois après les élections de mars 2008, vous recevez le 3e St Pairais. Il s'agit d'un 4 pages qui a essentiellement pour but de vous donner le maximum d'informations brèves et variées sur la vie de notre commune. Cette vie municipale présente bien des similitudes avec la vie d'une entreprise et même celle d'une famille. Même si les grands événements concernent toute la famille et sont ceux dont on se souvient longtemps, ce sont les petits détails de la vie de tous les jours qu'il ne faut pas négliger car ce sont souvent ceux qui perturbent de façon récurrente la vie de l'un ou l'autre membre de la famille. S'ils ne sont pas réglés, ils finiront par perturber la vie de tous. Avant d'être élu, le futur Maire s'imagine qu'il consacrera ses journées aux grands projets de la commune. En fait, chaque jour, il est appelé par l'un ou l'autre de ses administrés qui a ce qui peut paraître comme un petit souci mais qui en réalité perturbe son quotidien. Le Maire doit y apporter une réponse adaptée, dans les meilleurs délais. C'est certainement là la fonction essentielle du Maire et de son équipe : être à l'écoute permanente de leurs concitoyens pour mettre en œuvre les projets qui profiteront, sinon à tous, tout au moins à la majorité d'entre vous. Avant de clore cet éditorial, je tenais aussi à remercier Mme Nicole Maison qui pendant 16 années a occupé efficacement mais surtout convivialement la fonction de Directrice Générale des Services et qui vient de faire valoir ses droits à la retraite. Longue et heureuse retraite à elle et bienvenue à Mme Isabelle Le Roi, appelée à la remplacer dans cette fonction essentielle d'une Mairie.

Joyeux Noël et Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Votre Maire, Albert Noury

4e Bulletin Municipal
DÉCEMBRE 2008

© Décor d'automne réalisé par Patricia DAVID

LA VIE DES COMMERCES

D'une façon générale, nous souhaitons saluer les initiatives entreprises par nos commerçants et artisans (notamment a travers l'activité de leur association A.S.A.C.) et le dynamisme à la fois du cœur de bourg et des zones d'activités du Croissant et de la Tonnerie. Les agrandissements et les transformations de certains commerces et bien entendu l'implantation des nouveaux venus symbolisent bien l'attrait de notre commune et la vitalité du commerce local. Ainsi, une mercerie vient d'ouvrir ses portes à côté de La Poste et une seconde boucherie-charcuterie accueillera sa clientèle à partir du 1er janvier, dans les murs occupés auparavant par le restaurant « Les Flots ». Saint Pair offre aujourd'hui une diversité commerciale qu'elle n'a vraisemblablement jamais connue précédemment.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI

Depuis le jeudi 4 décembre, le marché du jeudi s'est réinstallé sur la Place de Gaulle. Cette « remontée » souhaitée par M. le Maire est le fruit d'un travail de concertation entre les commerçants non sédentaires du jeudi, les commerçants du bourg et l'équipe municipale. Ce choix a d'ailleurs été unanimement entériné par la commission des marchés. Le marché aura donc lieu désormais sur la Place de Gaulle toute l'année, tout en assurant l'accès des secours en cas de besoin rue de la Plage.
L'été, face à une fréquentation plus importante des commerçants non sédentaires, il pourra s'étendre autour et en dessous de l'église. Saint Pair a ainsi retrouvé un vrai marché de centre ville ce qui devrait en assurer la pérennité. Renforcer l'attractivité de notre commune et redonner à notre bourg sa réelle vocation commerçante, ce sont bien là les 2 objectifs assignés à cette importante décision.